



**A l'attention de  
Mmes et MM. les Présidents d'Association Sportive**

Ciboure le 4 Janvier 2020.

**Objet** : Assemblée Générale Ordinaire 2018

**Chère Présidente, Cher Président,**

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Golf des Pyrénées Atlantiques qui se tiendra **le Samedi 1Février 2020 à 10 h00.**

Cette assemblée se déroulera

Au Golf de la nivelle , Salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Club House ,  
place william sharp 64500 CBOURE

Le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale étant celui présenté pendant la réunion de la Commission sportive étendue , cette dernière se tiendra le jour de l'Assemblée Générale.

Si votre participation personnelle est impossible, vous pouvez vous faire représenter par **1 membre licencié de votre Association Sportive**. Seul le pouvoir comportant la signature originale est recevable. Pour émarger, le porteur du pouvoir devra se munir de sa licence de l'année en cours active (licence 2020).

Nous vous rappelons que les documents nécessaires à cette Assemblée Générale seront consultables sur le site du comité Départemental 64 : <http://www.ffgolf64.org>

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, **Chère Présidente, Cher Président,** à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean Gilbert PERIE

Président Comité Départemental de Golf  
des Pyrénées Atlantiques

P.J. pouvoir